

**Jean-Louis BOEHLER**  
**Conseiller municipal de Villé**

Villé, le 21 novembre 2007.

BP 60043  
67220 Villé

tél : 0369971080  
fax : 0825188126  
portable : 0684227014  
e-mail : [jl.boehler@tiscali.fr](mailto:jl.boehler@tiscali.fr)

**Communiqué**

Suite à votre article concernant les délibérations du Conseil Municipal (demande de subvention), je vous serais reconnaissant de bien vouloir publier le communiqué suivant :

*Le 2 octobre, j'avais déjà dénoncé l'ouverture systématique de lignes de crédit pour pallier aux défaillances de l'Etat en matière de subventions promises, mais arrivant tardivement. Alors que le mois dernier, le maire avait demandé une ouverture de crédit de 200.000 €, voilà que ce mois il nous faut une rallonge de 300.000 € remboursables sur 3 ans ! 500.000 € en 6 semaines, où va-t-on ? Combien le mois prochain ? Nous sommes en pleine méthode "revolving" ! Chez les privés ce genre de procédé finit souvent à la commission de surendettement ! Pour une commune comme Villé, cela risque de se traduire par des augmentations conséquentes des impôts locaux !*

*Pour rappel, le montant maximum attendu du FISAC (subvention de l'Etat pour les travaux de requalification urbaine du bourg-centre est de 225 000 € - 175 000 € en investissement, 50 000 € en fonctionnement-. Quant aux retards de reversements de TVA, ils sont récurrents, prévisibles et prévus. On peut donc se poser des questions sur les véritables raisons de ces emprunts à répétition et craindre que le rétablissement financier passe par des augmentations importantes des prochaines taxes locales, à un moment où les baisses de rentrées de taxes professionnelles se feront ressentir après les licenciements importants chez Signal-Lux notamment.*

*Voilà les raisons pour lesquelles j'ai voté contre ces demandes intempestives d'emprunts, qui risquent à terme de mettre à mal l'équilibre de notre budget.*

Jean-Louis BOEHLER  
Conseiller municipal de Villé